



Les Actes de la XXVII^e Assemblée générale

VISIOCONFERENCE

24 septembre 2025

Les travaux de la XXVIIème Assemblée générale du CIRTEF se sont déroulés en visioconférence le 24 septembre 2025 sous la présidence de Monsieur Emmanuel MBEDE de la CRTV (Cameroon Radio Television).

Étaient présents :

Belgique-RTBF	Daniel BROUYERE, Conseiller – Secrétaire du Conseil d'Administration de la RTBF et Secrétaire général p.i. du CIRTEF
Burundi-RTNB	Jonas NDIKUMUREMYI, Directeur de la TV
Cameroun-CRTV	Emmanuel MBEDE, Président du CIRTEF
Côte d'Ivoire- RTI	Mr Yannick-Michaël BESSOU, Assistant du DG en charge des questions juridiques
France- FMM (RFI -France 24-MCD)	Jean-Marc BELCHI, Directeur Développement - Distribution Afrique
Ile Maurice- MBC	Mme Irma Leena LAVAL, Coordinatrice du département Technique (Satellite)
Madagascar-ORTM	Mr Tharcisius RAHERINANDRASANA, Conseiller technique
Maroc-SNRT	Mr Mohamed Youssef LAHLOU, cadre au sein de la Direction des Relations avec les Organismes Internationaux
CIRTEF :	Daniel BROUYERE, Secrétaire général p.i. Ali OUMAROU, Directeur Afrique Véronique GUILLAUME, comptable Lucia VERDONE, assistante

Après vérification de la liste des présents, le Président du CIRTEF Emmanuel MBEDE a déclaré que le quorum est atteint et a démarré la réunion suivant les points à l'ordre du jour révisé.

PROJET D'ORDRE DU JOUR REVISE

- | | | |
|-----|---|------------|
| 01/ | Adoption du projet d'ordre du jour révisé | AG/2024/01 |
| 02/ | Désignation du rapporteur général de l'Assemblée générale | AG/2025/02 |
| 03/ | Adoption des Actes de la XXVIème Assemblée générale | AG/2025/03 |
| 04/ | Rapport du Président du CIRTEF et approbation | AG/2025/04 |
| 05/ | Situation des Centres (Niamey, Cotonou et Yaoundé) | AG/2025/05 |
| 06/ | Rapport d'activités de M. Daniel BROUYERE, Secrétaire général a.i. et rapports d'activités des Centres Régionaux de Productions et de Formations Et approbation | AG/2025/06 |
| 07/ | Présentation et adoptions « Projections 2026 : Plan Ambition » | AG/2025/07 |
| 08/ | Statut de membre « Inactif » | AG/2025/08 |
| 09/ | Modification de l'article 21 des Statuts | AG/2025/09 |
| 10/ | Étude et approbation des propositions de l'Organe d'Administration | AG/2025/10 |
| 11/ | Acceptation de nouveaux membres et information sur les demandes non recevables et les démissions | AG/2025/11 |
| 12/ | Présentation et adoption des comptes annuels arrêtés au 31.12.2024 | AG/2025/12 |
| 13/ | Adoption du rapport du Vérificateur aux comptes concernant les comptes annuels au 31.12.2024 | AG/2025/13 |
| 14/ | Présentation de l'exécution du budget exercice 2024 arrêté au 31.12.2024 | AG/2025/14 |
| 15/ | Présentation et adoption de la Réduction de la perte reportée au 31.12.2024 | AG/2025/15 |
| 16/ | Adoption de la présentation du projet de budget pour l'exercice 2025 | AG/2025/16 |
| 17/ | Adoption de la présentation du projet de budget pour l'exercice 2026 | AG/2025/17 |
| 18/ | Décharges des Administrateurs et du Vérificateur aux comptes | AG/2025/18 |
| 19/ | Approbation du montant des cotisations pour l'année 2026 | AG/2025/19 |

20/	Présentation de la situation comptable arrêtée 31.08.2025	AG/2025/20
21/	Adoption de la reconduction de M. Daniel BROUYÈRE, en qualité de Secrétaire général par intérim à titre gratuit	AG/2025/21
22/	Approbation des décisions de l'Assemblée générale	AG/2025/22
23/	Divers	AG/2025/23
	- Proposition de création d'un Club de coproduction et de distribution audiovisuelles avec DIFFA de Alain MODOT	
	- Acter transfert du Secrétariat du CIRTEF à RTBF Charleroi. Siège social reste à Bruxelles	
	- Réflexion changement de l'acronyme CIRTEF	
24/	Date et lieu de la XXVIIIème Assemblée générale	

1) Adoption du projet d'ordre du jour révisé

AG/2025/01

Le projet d'ordre du jour révisé est adopté.

2) Désignation du rapporteur général de l'Assemblée générale

AG/2025/02

À défaut d'un volontaire, le Président a proposé Ali OUMAROU, Directeur Afrique du CIRTEF comme rapporteur général.

3) Adoption des Actes de la XXVIème Assemblée générale

AG/2025/03

Aucun commentaire ou correction n'a été adressé au Secrétariat général.

La XXVIIème Assemblée générale adopte les Actes de la XXVIème Assemblée générale.

04/ Rapport du Président du CIRTEF et approbation

AG/2025/04

En guise de rapport, M. Emmanuel MBEDE a tout d'abord tenu à adresser la bienvenue aux participants et remercier les membres pour leur attachement et leur engagement. Leur présence est une preuve de cet engagement au CIRTEF.

Cette Assemblée Générale devait se tenir en août mais il fallait avoir une perspective avec le manque de Secrétaire Général dont l'intérim est toujours assuré depuis 2019 par M. Daniel BROUYERE. Il faut rendre hommage à la RTBF qui est restée fidèle au CIRTEF et a permis ainsi d'avoir une continuité.

Il a également insisté sur la nécessité de redonner un nouveau souffle au CIRTEF, soulignant que 20 des 33 membres ne participent pas activement et que les ressources financières sont limitées et qu'il faut absolument sortir de cette situation avec de nouveaux challenges.

Le rapport du Président est adopté.

05/ Situation des Centres (Niamey, Cotonou et Yaoundé)

AG/2025/05

Le Centre de Niamey a été fermé du fait de la situation économique et la géopolitique, une nouvelle dynamique dans laquelle se trouve aujourd'hui les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) dont le Niger. Cette nouvelle dynamique politico-diplomatique qui a amené ces pays à sortir de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) rend le dialogue difficile avec les autorités nigériennes pour envisager un avenir au Centre de Niamey et en éviter sa fermeture. Il est donc demandé en conclusion à l'Assemblée Générale d'acter la fermeture du Centre de Niamey.

Cette fermeture a été ainsi adoptée.

Le Centre de Yaoundé aurait pu être dans la même situation sauf que le CIRTEF nourrit avec la Cameroon Radio Television (CRTV) le projet d'en faire un Centre d'archivage.

Pour le Centre de Cotonou, il est à noter qu'il reste un centre très actif et a accueilli un séminaire sur la radio numérique en janvier et augure d'autres partenariats avec Wallonie-Bruxelles International (WBI) qui vient de subsidier le CIRTEF pour équiper le Centre de matériel haut de gamme. Il y aura également des formations qui seront données sur ce matériel.

Cependant, avec l'équipement de ces Centres, il faut une nouvelle gouvernance adaptée à la nouvelle donne.

**06/ Rapport d'activités de M. Daniel BROUYERE, Secrétaire Général p.i. et rapports d'activités des Centres Régionaux de Productions et de Formations
Et approbation**

AG/2025/06

M. Daniel BROUYÈRE a présenté les activités du Secrétariat général, notamment la relance du système d'archivage AIMER en réseau avec l'aide de M. Ali OUMAROU Directeur Afrique et M. Roger ROBERTS de TITAN et l'utilisation de la plateforme PUMA pour partager des contenus de manifestations culturelles se déroulant sur le sol africain.

Il a également mentionné les contacts établis avec des partenaires internationaux comme Wallonie-Bruxelles International, ainsi que les défis financiers liés aux cotisations qui demeurent insuffisantes.

Pour évoquer la nouvelle impulsion nécessaire à la relance des activités du CIRTEF, le Secrétariat Général a proposé au Président M. Emmanuel MBÉDÉ d'introduire le plan Ambition conçu pour relancer l'organisation et combattre l'étiollement de la mission qui lui est assignée, en identifiant trois dimensions principales : le lobbying pour des financements, les activités institutionnelles avec les membres et les activités de production.

M. Daniel BROUYÈRE a présenté les avis officiels de subventionnement reçus et a souligné la nécessité de repenser la gouvernance des centres, notamment celui de Cotonou, en raison du manque de compétences professionnelles des responsables actuels. A cet effet, M. Emmanuel MBÉDÉ a expliqué que les Centres avaient été conçus comme des outils de post-production pour le CIRTEF, mais qu'avec l'arrêt des financements, ils doivent maintenant être proactifs pour créer des activités génératrices de revenus.

L'Assemblée Générale a adopté la fermeture du Centre de Niamey et M. Daniel BROUYÈRE a également informé que le bureau du Secrétariat a déménagé de Bruxelles à Charleroi mais le Siège du CIRTEF conserve la même adresse.

Après ces explications, le rapport de Monsieur Daniel BROUYÈRE, Secrétaire général p.i. est adopté ainsi que le déménagement du bureau du Secrétariat Général du CIRTEF à la RTBF Charleroi.

L'Assemblée Générale a adopté le principe du projet avec un délai de 18 mois, bien que le budget détaillé n'ait pas encore été finalisé en raison des contraintes financières actuelles.

L'Organe d'Administration a décidé de reporter la présentation des comptes annuels à une Assemblée Générale Extraordinaire en décembre, en attendant que la Comptable se rétablisse et que les budgets soient complètement révisés.

Les cotisations pour 2026 ont été approuvées pour tous les pays membres, et M. Daniel BROUYÈRE a accepté de poursuivre son mandat de Secrétaire Général par intérim à titre gratuit jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Adoption de principe du « Plan ambition ».

Ce point est relatif à l'abandon de la proposition de la précédente Assemblée Générale de décembre 2024 d'inclure dans les Statuts une disposition qui qualifie les membres absents des activités du CIRTEF et qui accusent des arriérés de cotisation.

Mais avec l'avis du Vérificateur aux comptes, il a été convenu d'abandonner cette proposition qui somme toute n'aura aucune incidence positive sur l'Organisation mais au contraire pourrait à terme décourager les membres se trouvant dans ce cas.

Adoption de l'abandon de statut de membre « Inactif ».

Cette modification a été proposée au niveau de l'Organe d'Administration pour contourner la difficulté que rencontre le Secrétariat Général pour faire enregistrer les textes réglementaires du CIRTEF au niveau de la législation belge.

Mais après exposé, il est ressorti que le Secrétariat Général explore tous les aspects juridiques de la question et propose une formulation qui convienne afin d'éviter toute interprétation de cette disposition.

Adoption sous réserve de la version définitive de modification de l'article 21 des Statuts.

L'Assemblée Générale a adopté plusieurs décisions prises lors de la réunion de l'Organe d'Administration, notamment l'adoption de l'ordre du jour révisé, la désignation de M. Ali OUMAROU, Directeur Afrique comme Rapporteur général et la reconduction de M. Daniel BROUYÈRE en qualité de Secrétaire Général par intérim jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

M. Daniel BROUYÈRE a fait un récapitulatif des points adoptés, incluant la modification de l'article 21 des Statuts, le report du volet budgétaire à l'Assemblée Générale de décembre et les montants des cotisations pour l'année 2026.

La présentation d'Alain MODOT de la Société de Distribution DIFFA sur un système de perquisitions de contenus a été reportée en raison de problèmes techniques et de la durée prolongée de l'Organe d'Administration.

11/ Acceptation de nouveaux membres et information sur les demandes non recevables et les démissions

AG/2025/11

Il n'y a pas eu de manifestation d'intérêt pour une adhésion ni de démission.

Cependant, le Secrétariat Général a été contacté par le Directeur Général du Fonds d'Aide au Développement des Médias de Guinée (FADEM) M. Souleymane BAH, dont la fonction incluse également le rôle de point focal pour la Radiodiffusion Télévision Guinéenne (RTG) membre du CIRTEF.

M. BAH a souhaité que la RTG retrouve sa place au sein du CIRTEF après plus d'une décennie d'absence et que les arriérés de cotisation qui s'élèvent à plusieurs dizaines de milliers d'euros effacés.

Le Directeur Afrique avec lequel cet échange a eu lieu a rassuré M. BAH de la satisfaction du CIRTEF de voir la RTG réintégrer l'Organisation et a souligné que les effacements de dettes de cotisation obéissent à des règles précises définies en Assemblée Générale.

12/ Présentation et adoption des comptes annuels arrêtés au 31.12.2024

AG/2025/12

Reporté à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire de décembre 2025.

13/ Adoption du rapport du Vérificateur aux comptes concernant les comptes annuels au 31.12.2024

AG/2025/13

Reporté à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire de décembre 2025.

14/ Présentation de l'exécution du budget exercice 2024 arrêté au 31.12.2024

AG/2025/14

Reporté à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire de décembre 2025.

15/ Présentation et adoption de la Réduction de la perte reportée au 31.12.2024

AG/2025/15

Reporté à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire de décembre 2025.

16/ Adoption de la présentation du projet de budget pour l'exercice 2025

AG/2025/16

Reporté à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire de décembre 2025.

17/ Adoption de la présentation du projet de budget pour l'exercice 2026 AG/2025/17

Reporté à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire de décembre 2025.

18/ Décharges des Administrateurs et du Vérificateur aux comptes AG/2025/18

Reporté à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire de décembre 2025.

19/ Approbation du montant des cotisations pour l'année 2026 AG/2025/19**Adoption du montant des cotisations pour l'année 2026.****20/ Présentation de la situation comptable arrêtée 31.08.2025** AG/2025/20

Reporté à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire de décembre 2025.

21/ Adoption de la reconduction de M. Daniel BROUYÈRE, en qualité de Secrétaire Général par intérim à titre gratuit AG/2025/21

Ce point est relatif à la situation du CIRTEF depuis 2019 avec la démission de son Secrétaire Général M. Loïc CRESPIN et la suspension par TV5MONDE des Fonds Partenaires et Publicités suivie du retrait de l'Organisation de certains membres du Nord comme la RTS Suisse, la Société Radio Canada, Télé Québec et France Télévisions.

Cette situation qui a privé le CIRTEF d'une bonne partie de ses ressources financières le plonge également dans l'incapacité de rémunérer un Secrétaire Général et le SÉFOR de 2019 tenu à Cotonou (Bénin) avait demandé à M. Daniel BROUYÈRE, Représentant de la RTBF d'assurer l'intérim du Secrétaire Général.

Adoption de la reconduction de Monsieur Daniel BROUYERE en qualité de Secrétaire général p.i. à titre gratuit jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.**22/ Approbation des décisions de l'Assemblée générale** AG/2025/22

- Adoption du projet d'ordre du jour révisé
- Adoption des Actes de la XXVIème Assemblée générale
- Adoption du Rapport du Président du CIRTEF
- Adoption du rapport de la situation des Centres et de la fermeture du CRPF de Niamey
- Adoption du Rapport d'activités de M. Daniel BROUYERE, Secrétaire général p.i.
- Adoption du déménagement du Secrétariat général du CIRTEF à Charleroi
- Adoption de principe du « Plan ambition »
- Adoption de l'abandon de statut de membre « Inactif »
- Adoption sous réserve de la version définitive de modification de l'article 21 des Statuts

- Adoption du montant des cotisations pour l'année 2026
- Reconduction de M. Daniel BROUYÈRE, en qualité de Secrétaire général par intérim à titre gratuit jusqu'à la prochaine Assemblée Générale
- Divers : Mandat est donné au Secrétaire général p.i. pour élaborer une proposition de développement du Club des diffuseurs avec les membres du CIRTEF

23/ Divers

AG/2025/23

Proposition de création d'un Club de coproduction et de distribution audiovisuelles avec DIFFA de Alain MODOT

M. Alain MODOT de la Société de Distribution DIFFA a présenté une proposition pour créer un "club" de télévisions africaines publiques qui se regrouperaient pour acheter ou coproduire des programmes premium, permettant aux chaînes individuelles d'accéder à des contenus de qualité qu'elles ne pourraient pas obtenir seules en raison des contraintes financières des grands groupes comme Canal Plus.

Les participants, notamment Mme Angela AQUEREBURU, Directrice Générale de la Société de Radio et Télévision du Bénin (SRTB) et M. Daniel BROUYÈRE, ont exprimé leur soutien au projet et ont convenu qu'il devrait être intégré au plan Ambition du CIRTEF.

Le CIRTEF donnera mandat au Secrétaire Général pour discuter du projet avec les membres et préparer une proposition détaillée à soumettre à Alain MODOT.

Mandat est donné au Secrétaire Général p.i. pour élaborer une proposition de développement du Club des diffuseurs avec les membres du CIRTEF.

24/Date et lieu de la XXVIIIème Assemblée générale

Le Président et le Secrétaire Général p.i. remercient les membres d'avoir assisté à l'Assemblée Générale et lèvent la séance.